

*Pour l'élaboration d'un vocabulaire diplomatique  
des livres urbains de la fin du Moyen Âge  
Projet de séminaires/journées d'étude*

« Un livre n'a pas d'objet ni de sujet,  
il est fait de matières diversement formées,  
de dates et de vitesses très différentes ».  
G. Deleuze et F. Guattari

Dans un article publié en 1984<sup>1</sup>, Robert-Henri Bautier soulignait la nécessité pour soumettre le foisonnement documentaire des derniers siècles du Moyen Âge à l'analyse diplomatique « de repenser très sérieusement toute notre méthodologie ».

Tout en réaffirmant le profit que l'historien peut retirer d'une application des visées de la diplomatique « à tous les documents de toutes les époques », il proposait de se déprendre d'une stricte étude formelle, dont l'efficacité exige le maniement de corpus peu volumineux et homogènes, produits par des systèmes institutionnels élémentaires, et de privilégier au contraire une analyse fondée sur les procédures institutionnelles et les pratiques des acteurs de l'écrit, seule apte à réarmer une diplomatique dont la méthode traditionnelle s'avère inopérante face à l'augmentation quantitative des documents conservés à partir des derniers siècles du Moyen Âge.

Certains renouvellements récents initiés par l'application de la diplomatique aux documents contemporains ont pour partie réalisé les souhaits formulés par Robert-Henri Bautier<sup>2</sup> et il paraît désormais souhaitable de s'inspirer de ces avancées méthodologiques afin de rénover l'étude des documents urbains du Moyen Âge tardif.

Les médiévistes travaillant sur la documentation des villes durant les derniers siècles du Moyen Âge se heurtent en effet ordinairement à l'imprécision du vocabulaire désignant les livres produits par les différentes administrations en charge du gouvernement urbain. Si les médiévistes choisissent parfois de privilégier la terminologie et la taxinomie des acteurs eux-mêmes, en particulier lorsqu'il s'agit de désignations insolites – *Caleffo*, *Margarita*, *Thalamus*... dont l'histoire reste à faire –, ils utilisent plus couramment les termes génériques de cartulaires, de registres ou de livres, associés à un vocabulaire renvoyant à l'héritage des grands systèmes de classement juridico-typologique – *libri statutorum*, *libri sacramentorum*, *libri iurium*, registres de délibérations, *Stadtbücher*... – sans que cet usage ne corresponde véritablement à une analyse scientifique des documents. Il est vrai que le caractère souvent composite du contenu de ces volumes rend difficile toute constitution d'un vocabulaire scientifique fondé sur une stricte comparaison des contenus et des formes documentaires.

---

<sup>1</sup> Robert-Henri Bautier, « Propositions méthodologiques pour la Diplomatique du Bas Moyen Âge et des débuts des temps modernes », *Landesherrliche Kanzleien im Spätmittelalter*, Gabriel Silagi (éd.), Munich, 1984, t. 1, p. 49-60 (disponible en ligne : [http://elec.enc.sorbonne.fr/cid/cid1983/art\\_02](http://elec.enc.sorbonne.fr/cid/cid1983/art_02)).

<sup>2</sup> Voir par exemple Paola Carucci, *Il documento contemporaneo : diplomatica e criteri di edizione*, Rome, 1987 (Beni culturali, 1) et pour les documents numériques natifs Luciana Duranti, « Pour une diplomatique des documents électroniques », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 161, 2003, p. 603-623 et ead., *Diplomatics : New Uses for an Old Science*, Lanham (Maryland)-Londres, 1998, en particulier le chap. 6 « The uses of diplomatics », p. 159-183.

Or, depuis les années 1990, les visées traditionnelles de la diplomatique urbaine ont été infléchies par le développement de travaux portant sur la scripturalité qui privilégient l'étude des « modalités concrètes de production, de conservation et d'utilisation de la documentation écrite » (A. Bartoli-Langeli). Cette évolution a conduit les médiévistes à modifier d'une part l'objectif assigné aux entreprises d'édition des documents, et à envisager d'autre part les formes documentaires comme une série de réponses concrètes au défi que constituaient, pour les acteurs eux-mêmes, la légitimation des systèmes de pouvoirs tardomédiévaux et l'efficacité de leur exercice gouvernemental. Ce double changement de perspective a entraîné une réévaluation globale de la place des notaires et officiers en charge des écritures dans l'histoire sociale et politique des villes, les systèmes documentaires produits au quotidien par ces orfèvres du droit nous apparaissant désormais comme les éléments constitutifs de systèmes de pouvoir qui s'incarnent dans des paysages documentaires dont le modelé change dans le temps comme dans l'espace.

C'est en s'appuyant sur ces avancées historiographiques que nous aimerions rouvrir la question du vocabulaire diplomatique des livres urbains, en privilégiant une méthode qui procède moins par une comparaison des formes documentaires – qui semble vouée à l'échec compte tenu de la variété très grande des pratiques concrètes – que par un examen des procédures institutionnelles et documentaires de production et d'usage de ces livres.

Nous proposons de suivre deux étapes successives :

1. mener, tout d'abord, une enquête sur les modes de désignation des livres par les contemporains eux-mêmes, afin de mesurer :
  - a. la variété du vocabulaire en usage dans ce domaine,
  - b. sa nature (technique, matérielle, descriptive, juridique...)
  - c. sa ventilation géographique, sociologique et institutionnelle
  - d. son évolution chronologique entre les 12<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> siècles.
2. construire un vocabulaire scientifique fondé sur une analyse des procédures institutionnelles et documentaires de production et de tenue des livres ; l'objectif étant de parvenir, à partir de l'analyse des variables mises en liste ci-dessous, à dresser une typologie rigoureuse. On peut proposer huit variables à examiner :
  - a. l'institution productrice
  - b. le statut des scripteurs
  - c. le format et le support
  - d. l'unicité ou la pluralité thématique des unités codicologiques constitutives
  - e. le choix de l'/des écriture(s) et de l'/des image(s) graphique(s)
  - f. la typologie des textes copiés
  - g. leur mode d'entrée dans le volume (compilation, enregistrement, écriture...)
  - h. la tradition du volume.

Nous vous proposons de nous retrouver le 12 janvier 2017 à Strasbourg pour une journée d'étude préparatoire. Il s'agira de rassembler et de confronter les éléments dont nous disposons concernant le vocabulaire du livre urbain. Nous vous proposons d'envoyer par mail au groupe un court papier de 2/3 pages maximum qui fasse le point que les modes de désignation des livres que vous avez rencontrés dans les documents médiévaux. Il faudrait que nous disposions des papiers **le 8 janvier au plus tard** afin d'être en mesure de les lire avant la séance. Chacun aura, le 12, une dizaine de minutes pour présenter les

éléments rassemblés, ce qui laissera du temps pour la discussion et pour esquisser, le cas échéant, quelques pistes concernant la construction d'un vocabulaire scientifique.

Thomas Brunner, Pierre Chastang et Olivier Richard